

ADMINISTRATION :  
**Imprimerie F. RUEDI**  
 Lausanne  
 3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :  
 Suisse, 3 fr. par an ; autres  
 pays, 5 fr. par an.

# La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité  
 et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue  
 pour la défense de l'hu-  
 manité fixent de leur propre  
 gré le montant de leur coti-  
 sation.

Compte de chèques pos-  
 taux : III. 496.

Envoi gratuit des statuts  
 de la ligue et de numéros  
 spécimens de tous ses  
 organes. S'adresser au se-  
 crétaire, Lausanne, 3 Ju-  
 melles.

Comité suisse de la Ligue : D<sup>r</sup> Auguste FOREL ; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseil-  
 lers nationaux ; A. SUTER, président du Conseil communal de Lausanne ;  
 D<sup>r</sup> TSCHUMI, D<sup>r</sup> MOSER, conseillers d'Etat, Berne ; D<sup>r</sup> R. BRODA ; Baron F. de WRANGEL,  
 Ascona ; A. SESSLER (Berne), D<sup>r</sup> A. HUBER (Bâle), anciens présidents de tribunaux ;  
 D<sup>r</sup> A. de QUERVAIN, professeur à l'Université de Zurich ; F. RUEDI, ancien député du  
 Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société  
 vaudoise de la paix ; E. PEYTRÉQUIN, président du conseil d'administration du  
 journal « La Libre Pensée internationale » ; H. HODLER, directeur du journal « Espe-  
 ranto », Genève, etc.

Comité de patronage international : A. NAQUET, anc. sénateur, Paris ; Jean LON-  
 GUET, député de la Seine ; Gustave HUBBARD, ancien député de Seine-et-Oise ; Ramsay  
 MACDONALD, de la Chambre des Communes ; Lino FERRIANI, procureur-général hono-  
 raire, Côme ; W. FÖRSTER, président du Bureau international des poids et mesures ;  
 Dr. N. af URSSIN, ancien vice-président de la Diète finlandaise ; D<sup>r</sup> de Magalhães LIMA,  
 ancien ministre de l'Instruction publique, Lisbonne, etc.

Président de la Ligue : D<sup>r</sup> R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».

Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3,  
 tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

## Prière à nos lecteurs.

Lausanne, le 29 décembre 1915.

L'échéance du 31 décembre étant la principale  
 de l'année, nous prions nos abonnés de bien vou-  
 loir nous faire parvenir le montant de leur abon-  
 nement pour l'année 1916 (3 fr. en Suisse et 5 fr.  
 à l'étranger).

Nos abonnés suisses voudront bien se servir de  
 la formule ci-incluse pour verser cette petite  
 somme en faveur de notre compte III 496, bureau  
 des chèques postaux de Berne (compte de la Li-  
 gue pour la Défense de l'Humanité et pour l'orga-  
 nisation de son progrès).

Nos abonnés à l'étranger voudront bien faire  
 parvenir le montant de l'abonnement par mandat  
 postal à l'adresse de notre administrateur, 3, Ju-  
 melles, à Lausanne.

Désireux de maintenir notre contact même  
 avec ceux de nos lecteurs qui seraient empêchés  
 par la crise actuelle de verser, en ce moment, le  
 montant de leur abonnement, nous sommes à  
 leur disposition pour continuer gratuitement le  
 service de *La Voix de l'Humanité*. Mais nous les  
 prions instamment de bien vouloir nous faire  
 part de leur désir d'ajourner le versement de l'a-  
 bonnement jusqu'après la conclusion de la paix.

Nous adressons la même prière aux nombreu-  
 ses personnes à qui nous avons fait le service  
 gratuit du journal pendant l'année 1915. Leurs  
 versements nous aideront à supporter nos pro-  
 pres charges financières, alourdies par le fait de  
 la guerre, comme celles de tout le monde.

Leurs marques d'intérêt nous seront d'un pré-  
 cieux encouragement moral.

Mais si nous ne recevons ni un mandat ni l'a-  
 vis précité, il ne nous sera malheureusement pas  
 possible de continuer le service de *La Voix de  
 l'Humanité*.

Une dernière prière. Pour pouvoir étendre la  
 sphère d'action de nos idées, il faut que nous  
 puissions toucher toutes les personnes dont l'es-  
 prit est ouvert aux problèmes du droit des gens  
 et dont le cœur bat pour la cause humanitaire.  
 Nous prions donc tous nos lecteurs, tous nos  
 amis, de bien vouloir recommander notre jour-  
 nal à leurs connaissances qui pourraient s'y in-  
 téresser. Nous les prions aussi de bien vouloir  
 nous envoyer des listes d'adresses auxquelles  
 nous pourrions faire, gratuitement, un service  
 d'essai pendant quelques semaines.

Merci d'avance !

La rédaction et l'administration  
 de *La Voix de l'Humanité*.

## L'union douanière austro-allemande

Le *Temps* du 23 décembre consacre son « pre-  
 mier Paris » au problème de l'union douanière  
 entre l'Allemagne et l'Autriche, et donne une  
 analyse très précise et circonstanciée des prépa-  
 ratifs importants qui ont été faits en cette direc-

tion. Il est fort utile que les Alliés commencent à  
 s'occuper de cette grave question dont l'import-  
 tance pour l'équilibre européen de l'avenir dé-  
 passe de beaucoup tant d'autres questions en  
 litige qu'on exagère volontiers de part et d'autre  
 et pour lesquelles coulent tant de flots de sang.

Quelques écrivains allemands ont demandé,  
 dès le début de la guerre, que l'alliance entre  
 l'Allemagne et l'Autriche se transformât en un  
 lien politique, intime et perpétuel, pour renforcer  
 la puissance des deux monarchies. Des groupe-  
 ments économiques se sont ajoutés ensuite aux  
 écrivains et ont esquissé les avantages économi-  
 ques qui découleraient pour l'Allemagne de la  
 possession d'un grand marché sûr et protégé  
 contre toutes les compétitions du dehors, où tous  
 les produits repoussés par le boycottage des  
 ennemis d'aujourd'hui et de demain pourraient  
 être écoulés. Des économistes ont expliqué qu'un  
 territoire économique allant de la Baltique à  
 l'Adriatique (et même au delà à l'Egée et au golfe  
 Persique, si on pouvait amener les Bulgares et les  
 Turcs à se joindre au Zollverein nouveau) offrirait  
 de grandes possibilités pour la division du tra-  
 vail industriel, pour la genèse d'importantes en-  
 treprises spécialisées dont chacune aurait un  
 immense marché comparable à celui d'Amérique  
 — qui a permis l'éclosion d'un capitalisme si raf-  
 finé et si fécond.

Des historiens ont démontré qu'une telle uni-  
 fication économique pourrait très bien être le pré-  
 lude de la genèse d'un organisme politique em-  
 brassant les deux empires centraux et peut-être  
 même leurs alliés balkaniques et orientaux. Ils  
 ont rappelé l'histoire du Zollverein allemand qui  
 a mené à la fondation de l'Empire allemand.

Dans ces derniers temps, les gouvernements  
 allemand et autrichien paraissent s'être concertés  
 pour les mesures préparatoires visant l'établisse-  
 ment de l'union douanière, avant même que la  
 guerre ait pris fin.

Cette évolution est sans aucun doute d'une très  
 grande importance pour les destinées de la nation  
 allemande. Celle-ci y trouvera une certaine com-  
 pensation pour les énormes sacrifices subis pen-  
 dant la guerre. L'Autriche-Hongrie obtiendra un  
 bon marché pour l'exportation de ses produits  
 agricoles, dans des années de bonne récolte ;  
 ses industries souffriront plutôt de la concurren-  
 ce allemande, mais l'ensemble du corps na-  
 tional bénéficiera de l'amalgamation à un en-  
 semble mieux organisé, plus propre au progrès  
 économique et social.

Mais ce qui intéresse le *Temps* dans ce proces-  
 sus, ce n'est naturellement pas l'intérêt des na-  
 tions allemande et autrichienne. Ce n'est même  
 pas l'intérêt des petites nations, telle que la  
 Suisse et la Hollande qui pourraient être menacées  
 dans leur indépendance économique, voire  
 politique, par le voisinage d'une confédération  
 si puissante<sup>1)</sup>.

Le *Temps* ne s'intéresse (et cela est fort natu-  
 rel) qu'à la répercussion de ces événements sur  
 les intérêts des Alliés, et trouve, à juste titre,  
 que l'équilibre futur de l'Europe souffrirait de la

<sup>1)</sup> M. Paul Seippel expose ces dangers dans un article fort  
 éloquent, publié dans le « Journal de Genève » du 27 dé-  
 cembre.

genèse d'un Etat de 120 à 150 millions d'habitants.  
 Il conclut au devoir des Alliés d'empêcher par les  
 armes la formation de l'union austro-allemande.

Est-ce nécessaire de lutter contre un processus  
 naturel ? N'y a-t-il pas des moyens pour tirer pro-  
 fit d'une évolution en apparence dangereuse ?  
 Examinons brièvement la question.

Pour procéder avec une logique parfaite, pour  
 échafauder des propositions sûres relatives aux  
 problèmes de l'avenir, il faudrait naturellement  
 connaître la donnée principale de cet avenir,  
 l'issue de la guerre. Il n'entre pas dans le cadre  
 de cet article de rechercher les preuves pour et  
 contre les différentes hypothèses qui pourront se  
 vérifier. Qu'il nous soit permis de prendre comme  
 point de départ une opinion que nous avons for-  
 mée après mure observation du cours de la  
 guerre et qui a été souvent exposée et défendue  
 dans ce journal : celle d'une guerre encore longue,  
 se terminant par l'épuisement général et un com-  
 promis plus ou moins conforme aux intérêts gé-  
 néraux de l'Europe.

Pour qu'un tel compromis puisse se faire, il  
 importe d'avoir autant d'objets de compensation  
 que possible pour les sacrifices indispensables  
 qu'on demandera à toutes les nations, sacrifices  
 qui s'ajouteront aux pertes stériles de la guerre.  
 Il faudra obliger l'Allemagne à restaurer la liberté  
 de la Belgique, à lui donner des compensations  
 pour la dévastation subie. On demandera des sa-  
 tisfactions pour les désirs bien connus des popu-  
 lations lorraines, françaises de langue et de sen-  
 timent ; on essaiera d'en obtenir pour celles de  
 l'Alsace. Il sera fort utile alors de pouvoir dire au  
 peuple allemand qu'il trouvera des compensa-  
 tions dans l'élargissement de sa sphère écono-  
 mique vers le centre de l'Europe, des compensa-  
 tions qui, somme toute, ne coûteront rien aux  
 autres nations si celles-ci s'unissent de la ma-  
 nière qui sera indiquée ci-après.

Des compromis sont toujours mieux garantis  
 contre tout danger de querelles nouvelles (dans  
 l'espèce contre toute guerre nouvelle déclenchée  
 par la revanche ou la rancune) s'ils donnent une  
 certaine satisfaction à tout le monde, si chacun  
 peut se faire l'illusion qu'il n'a pas lutté en vain  
 et qu'il a, en réalité, obtenu l'objet de ses désirs.

Cette possibilité de compensation pourra même  
 permettre une fin plus rapprochée de la guerre.  
 Les hommes d'Etat de l'Allemagne ne se croiront  
 pas, peut-être, obligés envers leur peuple d'ob-  
 tenir des conquêtes, de prendre des pays d'autrui  
 pour le payer de ses sacrifices. Ils pourront dire  
 que le paiement de ces sacrifices consiste dans la  
 résurrection de l'ancien empire germanique sur  
 des bases nouvelles, que cette conquête intérieure  
 permettra d'abandonner tout désir d'annexion  
 au dehors.

Comme ces désirs de certaines couches in-  
 fluentes du peuple allemand, visant l'annexion  
 de la Belgique, de la Courlande, etc., sont un des  
 principaux obstacles à toutes propositions sé-  
 rieuses de paix, il se pourrait que l'orientation  
 nouvelle des appétits pangermanistes vers des  
 territoires dont les habitants se donneraient vo-  
 lontairement, permit l'ouverture plus rapprochée  
 de négociations de paix, sauvant ainsi un million  
 ou deux de vies humaines.



Reste le danger pour l'équilibre de l'Europe qui résulterait de la création d'une grande Allemagne, qui organiserait au point de vue économique, politique et militaire tous les peuples qui sont aujourd'hui ses alliés. La solution de cette question est claire. Il faut que les autres peuples, alliés aujourd'hui pour la guerre contre les empires centraux, se réunissent à leur tour dans une confédération permanente; qu'ils mettent en commun leurs forces économiques politiques et militaires.

Comment faire? Une confédération semblable à celle de l'Europe centrale, sous la direction d'une seule puissance prépondérante, ne conviendrait évidemment pas aux nations grandes et fières, égales en force, en esprit d'indépendance et en dignité qui ont uni leurs armes et leurs espérances.

Mais ces nations pourraient se réunir en une confédération d'Etats libres et égaux en droits, qui pourrait même attirer vers elle plusieurs des Etats qui sont restés neutres dans la guerre actuelle. Cette confédération respecterait l'indépendance intérieure de ses membres mais elle procéderait à l'institution du libre échange économique d'un pays contractant à l'autre, qui créerait tant d'affinités, tant d'intérêts communs et une solidarité croissante, économique et sociale.

Cette confédération abolirait aussi le droit de guerre entre confédérés et instituerait un système de droit public pour trancher tous les conflits entre les parties contractantes: soit par les décisions d'une assemblée fédérale et d'un pouvoir exécutif commun, soit par la voie des tribunaux fédéraux.

Les confédérés mettraient enfin en commun toutes leurs ressources militaires: pour défendre leur patrimoine commun contre toute attaque venant du dehors. Ils posséderaient ainsi un équilibre complet vis-à-vis de la fédération des puissances centrales.

Cette perspective nous paraît tellement féconde en possibilités pour l'avènement d'une suprématie du droit sur la force brutale qu'il ne nous reste qu'un regret: Pourquoi les nations libérales de l'occident — France, Angleterre, Italie et Etats-Unis d'Amérique — pourquoi ont-elles attendu l'épreuve atroce de cette guerre avant d'instituer entre elles un système d'institutions juridiques? Elles ont préconisé aux deux conférences de La Haye l'institution de l'arbitrage obligatoire. C'est entendu. L'Allemagne par son veto a fait échouer ces propositions généreuses. Mais qui donc a empêché la France et l'Angleterre, l'Italie et les Etats-Unis de l'Amérique de conclure entre elles des traités d'arbitrage obligatoire, d'instituer des tribunaux permanents, pour trancher tous les conflits qui pourraient surgir, de former une union douanière, de réunir des délégués de leurs parlements nationaux pour créer une législation commune, visant le règlement de tous leurs intérêts communs, d'instituer des autorités communes pour toutes les entreprises communes? La guerre a amplement démontré les dangers résultant du manque de cohésion des puissances alliées. L'Italie n'a pas secondé les Français accourus au secours de la Serbie en détresse. Les Anglais sont venus trop lentement, après trop d'hésitations. On a fini par instituer un conseil supérieur pour coordonner les efforts. Si on avait procédé plus tôt à la création d'un tel organe commun, si on avait passé outre plus tôt aux préjugés de souveraineté absolue et aux intérêts particuliers, la Serbie n'aurait pas été écrasée. Et si les nations alliées aujourd'hui avaient formé, il y a dix ans, une vaste confédération défensive, unie par des institutions juridiques et résolues à défendre le droit contre toutes les vellétés de la force, d'où qu'elle vienne, la guerre n'aurait probablement pas éclaté.

Mais mieux vaut un progrès retardé que l'arrêt absolu de l'évolution. La genèse de la vaste confédération germanique au centre de l'Europe obligera les autres nations à faire un progrès dans le sens d'une cohésion plus grande devant laquelle elles auraient peut-être hésité, sans cette nécessité qui s'impose. Dire que les alliés s'opposent par la force à l'union de l'Europe centrale, c'est vouloir lutter contre l'évolution historique. Et quiconque veut lutter contre l'histoire peut aspirer aux honneurs des héros dramatiques qui meurent en luttant avec des forces supérieures, mais il ne peut pas aspirer à la victoire. Mieux

vaut prendre son parti des « processus » inévitables et rechercher l'équilibre, les compensations, voire la suprématie, en s'adonnant soi-même à un progrès plus rapide, plus systématique, mieux organisé.

La genèse de deux confédérations mondiales opposées l'une à l'autre ne constituerait certainement pas la réalisation de l'idéal pacifiste. Nous aurions préféré la formation d'une seule confédération, embrassant toutes les nations civilisées, mais puisque la haine paraît retarder l'éclosion de notre beau rêve, la genèse des deux confédérations peut remédier à quelques maux concrets, hâter la paix et servir d'école pour les réalisations finales.

### La Ligue pour la paix par la force.

Par G. SPILLER, secrétaire général de l'Union des Sociétés éthiques (Londres)<sup>1</sup>.

En Amérique il s'est formé une association assez puissante, la « League to enforce peace », appelée à forcer les portes qui mènent au royaume de la paix.

D'après le titre, on pourrait même croire que la Ligue dût s'adresser aux différentes puissances pour qu'elles s'unissent contre quiconque troublerait la paix.

Mais les buts réels de l'Association ne vont pas si loin. La Ligue ne se propose que de réunir certains Etats, pour qu'ils maintiennent un état de paix entre eux ou pour qu'ils hésitent au moins pour se faire la guerre, avant d'avoir accompli certaines formalités. Si un différend entre les membres de la Ligue ne peut être tranché par la voie de négociations, ils s'engageraient à ne se déclarer la guerre que lorsque plusieurs mois se seraient écoulés avant la première notification.

Ils s'engageraient aussi à soumettre le différend à un tribunal d'arbitrage, mais resteraient libres d'accepter ou de ne pas accepter le verdict.

En ce qui concerne les litiges qui ne sont pas d'un caractère juridique, ils seraient soumis à une chambre de conciliation, mais les Etats resteraient libres de même de suivre ou de ne pas suivre les recommandations qui leur seraient faites.

Si toutefois un Etat qui s'est affilié à la Ligue attaque un autre membre, sans avoir respecté ces devoirs et ces délais, tous les autres uniraient leurs forces économiques et militaires contre le délinquant.

Le plan prévoit en outre des conférences périodiques entre les puissances signataires pour la codification des règles de droit public.

Il ne me paraît pas, toutefois, que ces stipulations soient pratiques. Leur succès dépend entièrement de la possibilité de vérifier d'une manière rapide les responsabilités des Etats relatives à l'ouverture des hostilités. Ce n'est pas toujours facile, et dans la guerre actuelle, par exemple, tous les Etats prétendent que « l'autre a commencé. »

Les six mois de délai entre l'éclosion du conflit et la déclaration de guerre seraient d'ailleurs utilisés avec trop d'avidité pour obscurcir les données du problème. L'expérience de la crise actuelle démontre encore comment il devient difficile, en réalité, de connaître la vérité entière.

Il y a encore un autre argument, à mon avis décisif, contre le plan indiqué. Les conflits d'intérêts entre les peuples de la terre sont devenus si fréquents et si importants, les armements sont devenus une chose si complexe, qu'il n'est guère possible de restreindre ceux-ci jusqu'à une certaine limite. Ou bien on est sûr, absolument sûr, de ne pas être attaqué, ou bien il faut tendre toutes les forces et développer toutes les sphères militaires pour être plus fort que les autres.

L'erreur principale du plan consiste dans l'hypo-

<sup>1</sup> Nous publions très volontiers cet article de notre collaborateur distingué. Son programme d'avenir était et est le nôtre, malgré la tournure des événements qui malheureusement ne nous paraît pas mener directement à la solution logique de la fédération de tous les Etats. Il paraît que l'humanité sera forcée de passer par des stades intermédiaires dont le danger ne nous échappe point. Voir aussi l'article précédent. Mais le but final ne peut être que celui qui est esquissé par M. Spiller. (N. de la réd.)

pothèse qu'on puisse abolir la guerre d'une manière « successive ».

C'est impossible. Tant que les Etats croiront être menacés dans leur sécurité, soit du côté d'un adversaire isolé, soit même du côté d'une Ligue, telle qu'elle est proposée, ils armeront pour toutes ces contingences. Pour qu'il en soit autrement, il faudra créer un vrai parlement international, de vrais tribunaux pour le règlement des conflits entre Etats. Cet état de droit créera une atmosphère de sécurité et les nations de l'avenir n'aspireront pas plus à un Etat armé, que ne le font aujourd'hui des villes telles que Londres et New-York. Celles-ci ne craignent certainement pas qu'une ville voisine puisse les attaquer. Voilà le modèle de l'avenir.

On a objecté que les peuples ne sont pas préparés à des réformes aussi radicales. Je crois, au contraire, qu'ils ne demandent pas mieux que d'avoir une paix durable, à condition, naturellement, que la souveraineté et l'indépendance de leur pays soient respectées. La lutte séculaire entre la France et l'Angleterre a été transformée en entente cordiale, au cours de quelques mois. Un arrangement garantissant la paix générale serait vite accepté par les masses populaires de chaque pays si on pouvait les convaincre de l'efficacité du moyen proposé.

Unissons donc nos forces pour la vraie solution du grand problème, c'est-à-dire la création d'institutions législatives et juridiques, appelées à régler tous les intérêts et à trancher tous les conflits qui naissent de la coexistence des peuples.

### Les femmes et la guerre<sup>1</sup>

Les femmes ont une grande mission à accomplir: qu'elles n'attendent pas pour se mettre à l'œuvre.

Nous avons foi dans l'action que les femmes exerceront et cette action future est, en cette période inexpiable, notre plus grand espoir. Nous disons avec vous: « Il faut parler, il faut agir. On dit beaucoup, on dit trop: « Il faut attendre, nous reprendrons l'action après la guerre. » Nous poserons une seule question à ceux qui nous demandent, comme un acte de piété patriotique, de nous recueillir dans le silence. « Nous taire? Mais jusqu'à quand? Jusqu'à ce que la France et la Belgique soient délivrées de l'invasion? » Mais si, à ce moment, d'autres pays sont envahis, les femmes de ces nations blessées pourraient s'autoriser de notre exemple pour refuser à leur tour toute collaboration internationale et la chaîne des déiances et des rancunes s'enroulera sans fin sur elle-même.

Prenons garde qu'il est dangereux de renoncer, même pour un temps très court. S'il n'est pas toujours aisé de continuer, combien est-il plus difficile de recommencer!...

Les femmes doivent entretenir les idées d'où naîtra une paix équitable.

La paix viendra — chacun l'attend, — mais combien y voient la prolongation de haines qu'ils souhaiteraient éternelles. La haine engendre la haine. Nous voulons une paix sincère, une paix des âmes. Et cet exemple d'universel pardon, il faut que les femmes le donnent malgré leurs douleurs personnelles, à cause de ces douleurs m. m. Nous voulons une paix durable, donc une paix fondée sur le droit. Que les femmes s'opposent au rêve brutal d'écraser une nation, rêve dont des économistes aussi éminents que Norman Angell et Charles Gide ont démontré, comme chacun sait, l'impossibilité et le danger. Les femmes, qui ne se battent pas n'ont pas droit d'exciter au combat. Que leur bon sens, si l'on veut, leur serve à montrer qu'on ne peut pas anéantir une nation. Qu'elles disent dès maintenant que la vie reprendra pour la création pacifique, que les relations internationales se renouvelleront et que les rancunes éternelles renouvelleront le martyre de ceux qui sont morts pour nous.

<sup>1</sup> Voir les premiers passages de cet appel dans notre dernier numéro.

Editeur responsable et imprimeur: Fr. Ruedi.